



Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration

publié le 18/09/2023

La date retenue pour l'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration est prévue le : **Vendredi 13 octobre 2023 de 12 H 30 à 16 H 30** .

Chaque parent, considéré comme représentant légal, est électeur et éligible. Aussi, et afin de donner une véritable dynamique à votre représentativité, vous pouvez prendre contact avec l'association des parents d'élèves du Collège : fcpe.jules.ferry.gemozac@gmail.com afin de vous porter candidat (avant le 2 octobre à minuit).

Cette démarche participative favorisera l'impact des résultats et donnera une vraie plus-value porteuse de sens, garantissant votre influence dans le quotidien de notre établissement.

Le matériel de vote vous sera transmis à partir du 6 octobre par l'intermédiaire de votre enfant ou par voie postale selon les situations. Comme chaque année, vous aurez la possibilité de voter par correspondance.

Les délégués de parents aux différentes instances ne peuvent pas se désigner eux-mêmes. En effet, ils doivent être issus des listes de candidatures au conseil d'administration.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.